

Démocratie pour Aix

Élu·e·s du Parti socialiste, de la Société civile & du Partit occitan

L'opposition républicaine au Conseil municipal d'Aix-en-Provence

Roms : Maryse Joissains reprend à son compte la « préférence nationale » !

Lors du conseil municipal du 23 juin, la maire d'Aix-en-Provence a indiqué sa volonté politique de réserver les aides municipales aux seuls détenteurs de la nationalité française.

Les élu·e·s du groupe « Démocratie pour Aix » dénoncent cette prise de position démagogique et xénophobe dont le seul but est de séduire l'électorat de l'extrême droite.

Car en plus de nier les principes fondamentaux de notre pacte républicain, restreindre sur ce critère les aides municipales est illégal. Une fois de plus, la maire d'Aix-en-Provence entend par ses déclarations démagogiques viser les familles roms dont elle semble ignorer qu'ils sont citoyens européens..

La politique suivie jusqu'à présent par la municipalité est une totale faillite. Les déclarations scandaleuses se succèdent, tout comme les expulsions, mais les problèmes demeurent : la maire d'Aix a beau jeu d'imiter le Front national en espérant vainement en capter les électeurs, elle est incapable de résoudre la situation.

Le groupe « Démocratie pour Aix » est partisan d'une solution pragmatique. Les bidonvilles ne sauraient être tolérés par qui que ce soit. C'est pourquoi nous appelons les communes à organiser avec les associations et l'État l'intégration des familles roms qui manifestent, à égalité de droits et de devoirs, la volonté de vivre ici.

Contrairement à ce que dit la maire, l'État accompagne financièrement les espaces d'intégration, la mobilisation des fonds sociaux européens est également possible : Maryse Joissains n'a pas d'excuse pour ne pas agir.

Déplacements :

Les amnésies de Madame la Maire d'Aix-en-Provence

Réuni en Janvier 2014 après enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil communautaire n'a pas approuvé un Plan de Déplacement Urbain toujours en souffrance. Cela Maryse Joissains pourtant présidente de la CPA l'avait oublié quand elle nous vantait les mérites d'un PDU qui n'existe toujours pas.

De même c'est bien le conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur, en vertu de sa compétence ferroviaire, qui a œuvré pour la réouverture de la ligne Aix-Rognac aux voyageurs. Un chantier actuellement à l'étude et qui devrait voir le jour aux alentours de 2020.

Etat, SNCF, RFF, Conseil Général... Madame la Maire se plaint d'une multiplicité de partenaires et dénonce le désengagement de l'État. C'est oublier qu'une réforme territoriale est en cours. Procédure au terme de laquelle Les déplacements, parties intégrantes et structurantes de l'aménagement du territoire, devraient faire partie des compétences dévolues à la région qui remplirait alors pleinement son rôle d'architecte du territoire en tant que chef de file des mobilités.

Les vélos, électriques ou non, sont un atout majeur des mobilités urbaines. Aix-en-Provence qui souffre de taux de pollution maximum due à une thrombose automobile chronique devrait appuyer sur la pédale pour augmenter la part modale des vélos à 6% comme le prévoyait le presque PDU de la CPA. Si grâce à l'action régionale une maison du vélo, jouxtant la gare SNCF et promouvant ainsi l'inter modalité devrait prochainement voir le jour, nous restons toujours en attente des aides communautaires aux vélos électriques comme de continuités sécurisées dans les bandes cyclables. Pas de quoi atteindre nos objectifs, mais chut ce sera sûrement la faute de quelqu'un d'autre !